



REPUBLIQUE DU BENIN



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS**

**DOSSIER TYPE DE DEMANDE DE
COTATION**

POUR LA PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

Version de juin 2023

Introduction¹

Le dossier type de Demande de cotation pour la passation des marchés de Travaux, dont le montant hors taxes (HT) est inférieur aux seuils réglementaires des Demandes de Renseignements et de Prix (DRP) et supérieur au seuil de dispense, a été préparé à l'intention des Autorités contractantes. Ce dossier fait suite au décret n° 2020-602 du 23 décembre 2020 portant approbation des documents types de passation des marchés publics en application de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

L'élaboration de ce dossier type de Demande de cotation participe à l'effort de standardisation des outils de passation et d'exécution de la commande publique, entrepris par les autorités béninoises en charge des marchés publics pour assurer davantage l'efficacité dans la mise en œuvre des procédures. Le présent dossier type de Demande de cotation comprend les parties suivantes :

- I. l'avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les Demandes de cotation de travaux ;
- II. la lettre de manifestation d'intérêt
- III. la lettre de Demande de cotation ;
- IV. l'avis de Demande de cotation ;
- V. le règlement particulier de la Demande de cotation ;
- VI. les formulaires de soumission :
 - A. Modèle de lettre de soumission ;
 - B. Description technique des travaux,
 - C. Bordereau des prix unitaires ;
 - D. Décomposition du prix global et forfaitaire ;
 - E. Formulaires de qualification ;
 - F. Modèles de garantie de soumission ;
 - G. Modèle de lettre de déclaration de garantie d'offre ;
 - H. Modèle d'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ;
 - I. Modèle de déclaration de l'Autorité contractante relatif au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ;
- VII. le modèle de Contrat ;
- VIII. les annexes.

¹ La partie « introduction » est à supprimer après le montage du dossier de Demande de cotation

[Insérer : Identifiant de l'Autorité contractante]

MARCHE DE TRAVAUX

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

Emis le : *[insérer la date de lancement de l'avis de
demande de cotation]*

Pour les travaux de *[insérer l'identification des travaux telle
qu'inscrite dans le plan de passation]*

Demande de cotation N° : *[insérer le numéro généré par le
SIGMAP]¹*

Source de financement : *[insérer source de financement]*

Gestion : *[insérer l'année budgétaire]*

Imputation budgétaire : *[insérer chapitre et article]*

Accord de prêt : *[insérer numéro et date]*

Insérer : *[mois et année de l'élaboration dossier de
demande de cotation]*

¹ Numéro généré par le SIGMAP

L'Autorité contractante doit prendre le soin d'indiquer les étendues des opérations dans la décomposition du prix global et forfaitaire et les prescriptions techniques dans les formulaires correspondants.

NOTE IMPORTANTE

Au plus tard à fin février de chaque année, l'Autorité contractante doit constituer une liste de candidats potentiels pour ses demandes de cotation de travaux en procédant par appel public à manifestation d'intérêt. Cette liste actualisée entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet de la même année, doit être publiée sur le SIGMaP et/ou dans le journal des marchés publics (JMP). Tous les candidats dont les dossiers de manifestation d'intérêt auront été évalués satisfaisants, seront retenus sur la liste prévue à cet effet, par domaines de marché. En respect des principes qui fondent la commande publique, l'Autorité contractante ne doit pas consulter et sélectionner les mêmes prestataires/entrepreneurs pour les différentes procédures de Demande de cotation, de façon à faire participer tous les candidats.

I- Avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation¹

Modèle d'avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels²

[Cet avis est publié par les Autorités contractantes dans un délai de dix (10) jours ouvrables]

[insérer : identifiant de l'Autorité contractante]

[AVIS N° : insérer le numéro de l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation]

[insérer : nom du projet]

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de *[insérer le nom de l'Autorité contractante]* publié sur le SIGMaP le *[insérer la date³]*.
2. Le *[insérer le nom de l'Autorité contractante ou la structure habilitée]* *[a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget/a sollicité]* de *[insérer la source de ces fonds]* fonds, afin de financer *[insérer le nom du projet ou du programme⁴, budget]*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après *[insérer l'objet/ référence SIGMaP des demandes de cotation par domaine/type]*.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *[insérer la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée ou leur mandataire]* ; Email : *[insérer l'adresse électronique]*

¹ L'attention des Autorités contractantes est portée sur le fait que c'est un avis unique à manifestation d'intérêts qui est publié pour la constitution de la liste des potentiels candidat pour la passation des marchés relevant de cette procédure.

² Ce titre est à supprimer du dossier de demande de cotation

³ Jour, mois, année ; par exemple : 31 Janvier 2018

⁴ Il est recommandé aux AC de renseigner le nom du projet ou du programme, si requis

professionnelle] et prendre connaissance des documents de demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics ou au secrétariat du premier responsable de la structure habilitée *[spécifier l'adresse]* de *[insérer les heures d'ouverture et de fermeture¹]* et/ou sur le site web : *[insérer l'adresse du site web²]*

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de constitution de la liste de candidats potentiels à compter du *[spécifier la date]³* . Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics ou au secrétariat du premier responsable de la structure habilitée *[spécifier l'adresse]*. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par *[insérer le mode d'acheminement⁴]*. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : [insérer l'adresse du site web]⁵* ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche⁶ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigés en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après *[spécifier l'adresse]* au plus tard le *[insérer la date et*

¹ Par exemple : de 8 h à 12h30 et 14h – 17h30

² Si requis, rendre possible seulement la consultation du DAO.

³ Le dossier doit être disponible dès le lancement de la procédure

⁴ La procédure d'acheminement est généralement la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé

⁵ Si requis, rendre obligatoire le remplissage de la fiche de retrait

⁶ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

l'heure]. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines, sont jugés satisfaisants.
7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour [*insérer l'objet de l'avis à manifestation d'intérêts*] au profit de [*insérer nom de l'Autorité contractante/structure habilitée*]"
8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :
 - la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
 - le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
 - pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
 - pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).
9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés

publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

[Insérer lieu, date]

[Signature autorisée]

[Nom et titre de la PRMP ou du premier responsable de la structure habilitée]

II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur la/le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Madame/Monsieur la/le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences similaires *[copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants]* ou les preuves d'expériences du personnel d'encadrement *[copies*

des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution]
;

Veillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du candidat]*

En date du _____ jour de *[insérer la date de signature]*

III- Modèle de Lettre de demande de cotation

[Insérer : identifiant de l'Autorité contractante/structure habilitée]

[Cette lettre est adressée aux candidats sélectionnés par la Personne responsable des marchés publics ou le responsable de la structure habilitée, sur la liste constituée à cet effet.]

Avis de demande de cotation n° : *[insérer le numéro de l'avis de demande de cotation]*

Objet : *[insérer l'objet du marché]*

Référence : *[insérer le numéro généré par le SIGMaP]*

1. La présente lettre de demande de cotation fait suite au Plan de passation des marchés publics de *[insérer le nom de l'Autorité contractante]* publié sur le SIGMaP le *[insérer la date¹³]* et à la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation constituée à cet effet.
2. Le *[insérer le nom de l'Autorité contractante/structure habilitée]* *[a obtenu (dans le cadre de l'exécution de son budget) /a sollicité]* des *[insérer la source de ces fonds]* fonds, afin de financer *[insérer le nom du projet ou du programme, budget]*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la Demande de cotation *[insérer le nom / objet de la demande de cotation]*.
3. Le *[insérer le nom de l'Autorité contractante/structure habilitée]* sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats retenus sur la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation pour fournir *[insérer une brève description des travaux ; indiquer la liste des lots si la demande de cotation porte sur plusieurs lots pouvant*

¹³ Jour, mois, année ; par exemple : 31 Janvier 2018

être attribués séparément, ainsi que le nombre de lot dont un soumissionnaire peut être attributaire].

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ *Capacité technique*

[insérer la liste des conditions de capacité technique et d'expériences conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].

➤ *Capacité financière :*

[insérer la liste des conditions de capacité financière conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ *Capacité technique : [insérer la liste des conditions de capacité technique et d'expériences conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].*

➤ *Capacité financière : [insérer la liste des conditions de capacité financière conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].*

Voir le document de Demande de cotation pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de *[insérer le délai par lot le cas échéant]*.

6. La participation à cette demande de cotation telle que définie dans le Code des marchés publics, concerne tous les candidats retenus sur la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des

articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

7. Les candidats concernés peuvent obtenir des informations auprès de *[insérer le nom de l'Autorité contractante ; insérer les nom et adresse électronique de la personne responsable des marchés publics ou du premier responsable de la structure habilitée]* et prendre connaissance des documents de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après *[spécifier l'adresse]* de *[insérer les heures d'ouverture et de fermeture⁵]*.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir *sans frais* un dossier de demande de cotation complet à l'adresse mentionnée ci-après *[spécifier l'adresse]* à compter du *[spécifier la date]* ¹⁴. Le dossier de demande de cotation en version papier sera immédiatement remis aux candidats sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par *[insérer le mode d'acheminement¹⁵]*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après *[spécifier l'adresse]* au plus tard le *[insérer la date et l'heure]*. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

¹⁴ Le dossier doit être disponible dès le lancement de la procédure

¹⁵ La procédure d'acheminement est généralement la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après [*spécifier l'adresse*] à [*insérer la date et l'heure*]. Cette ouverture publique n'est pas obligatoire.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de [*insérer le montant en francs CFA par lot le cas échéant : le montant est fixé par l'Autorité Contractante et est de un pour cent (01%) du montant prévisionnel du marché*] conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin
- En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.
12. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.
13. [*A insérer en cas d'allotissement*] Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

[*Insérer lieu, date*]
[*Signature autorisée*]
[*Nom et titre*]

IV- Avis de demande de cotation

Modèle d'Avis de demande de cotation¹⁶

[Cet avis est utilisé par les Autorités contractantes/ structures habilitées qui n'ont pas pu constituer la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation avant les dates réglementaires de fin février et/ou du 31 juillet de l'année N]

[« En ce qui concerne la passation des marchés par la procédure de demandes de cotation, les formalités de publication sur les supports réglementaires ne sont pas obligatoires ».]

[NB : Cet avis doit être obligatoirement publié par l'Autorité contractante/structure habilitée pendant cinq (05) jours ouvrables, par affichage public, à la fois au niveau de son siège, de celui de la Préfecture ou Commune dont elle relève, et des chambres de métiers couvrant sa localité.]

[insérer : identifiant de l'Autorité contractante/structure habilitée]

Avis n° : *[insérer le numéro de l'avis de demande de cotation]*

Objet : *[insérer l'objet du marché]*

Référence : *[insérer le numéro généré par le SIGMaP]*

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de passation des marchés publics de *[insérer le nom de l'Autorité contractante]* publié sur le SIGMaP le *[insérer la date¹⁷]*.
2. Le *[insérer le nom de l'Autorité contractante/structure habilitée]* *[a obtenu (dans le cadre de l'exécution de son budget) /a sollicité]* des *[insérer la source de ces fonds]*

¹⁶ Ce titre est à supprimer du dossier de demande de cotation

¹⁷ Jour, mois, année ; par exemple : 31 Janvier 2018

fonds, afin de financer *[insérer le nom du projet ou du programme¹⁸, budget]*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la Demande de cotation *[insérer le nom / objet de la demande de cotation]*.

3. Le *[insérer le nom de l'Autorité contractante/structure habilitée]* sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir *[insérer une brève description des Travaux ; indiquer la liste des lots si la demande de cotation porte sur plusieurs lots pouvant être attribués séparément ainsi que le nombre de lot dont un soumissionnaire peut être attributaire]*.
4. La participation à cette demande de cotation, telle que définie dans le Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
5. Les exigences en matière de qualification sont :

c. Pour les anciennes entreprises

➤ Capacité technique

[insérer la liste des conditions de capacité technique et d'expériences conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].

➤ Capacité financière :

[insérer la liste des conditions de capacité financière conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].

¹⁸ Il est recommandé aux Autorités contractantes de renseigner le nom du projet ou du programme si requis

d. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ Capacité technique :

[insérer la liste des conditions de capacité technique et d'expériences conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].

➤ Capacité financière :

[insérer la liste des conditions de capacité financière conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi n° 2020-26 du septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin)].

Voir le document de Demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *[insérer la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée ou leur mandataire]* ; Email : *[insérer l'adresse électronique professionnelle]* et prendre connaissance des documents de demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics ou au secrétariat du premier responsable de la structure habilitée *[spécifier l'adresse]* de *[insérer les heures d'ouverture et de fermeture¹⁹]* et/ou sur le site web : *[insérer l'adresse du site web²⁰]*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande de cotation à compter du *[spécifier la date]²¹*. Le dossier de demande de cotation en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics ou au secrétariat du premier responsable de la structure habilitée *[spécifier l'adresse]*. Le dossier de demande

¹⁹ Par exemple : de 8 h à 12h30 et 14h – 17h30

²⁰ Si requis, rendre possible seulement la consultation du DAO.

²¹ Le dossier doit être disponible dès le lancement de la procédure

de cotation sera adressé aux candidats à leurs frais par [insérer le mode d'acheminement²²]. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : *[insérer l'adresse du site web]*²³ ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche²⁴ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après *[spécifier l'adresse]* au plus tard le *[insérer la date et l'heure]*. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après *[spécifier l'adresse]*²⁵ à *[insérer la date et l'heure]*. Cette ouverture publique n'est pas obligatoire.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de *[insérer le montant en francs CFA par lot le cas échéant : le montant est fixé par l'Autorité Contractante et est d'un pour cent (01%) du montant prévisionnel du*

²² La procédure d'acheminement est généralement la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé

²³ Si requis, rendre obligatoire le remplissage de la fiche de retrait

²⁴ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armac.bj

²⁵ Le bureau où les offres sont ouvertes n'est pas nécessairement celui où les documents peuvent être consultés mais doit être situé dans l'immeuble où les offres doivent être soumises afin de limiter la durée entre soumission et ouverture des offres, étant entendu que les offres peuvent toujours être remises au lieu et à l'heure fixée pour l'ouverture

marché] conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.

11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.
12. [*A insérer en cas d'allotissement*] Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

[Insérer lieu, date]
[Signature autorisée]
[Nom et titre]

V- REGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE DE COTATION

Objet de la Demande de cotation

1. La présente Demande de cotation a pour objet [*l'exécution des Travaux*] décrits à la section VI- Formulaires de soumission.

Documents constitutifs de l'offre

2. L'offre comprendra les documents suivants :
 - a) la lettre de soumission de l'offre remplie, datée et signée, conformément au modèle fourni au point A de la section VI- Formulaires de soumission ;
 - b) la décomposition du prix global et forfaitaire, remplie, datée et signée, conformément au modèle fourni au point D de la section VI – Formulaires de soumission ;
 - c) le Formulaire de qualification, rempli, daté et signé, conformément au modèle fourni au point E de la section VI- Formulaires de soumission ;
 - d) un engagement du soumissionnaire attestant qu'il a pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tout autre acte similaire, notamment celles du décret portant Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et qu'il s'engage à les respecter, en remplissant le formulaire fourni au point F de la section VI, Formulaires de soumission.
 - e) Autres pièces [*à renseigner par la PRMP/premier responsable de la structure habilitée*].

Période de validité de l'offre

3. Les offres demeureront valides trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

Prix de l'offre

4. Le prix à indiquer sur la lettre de soumission de l'offre sera le prix total de l'offre HTVA, et toutes taxes comprises (TTC) si le marché n'est pas exonéré. Le candidat remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes de la décomposition du prix global et forfaitaire.

Scellage et marquage des offres

5. Les candidats placeront l'original et une (01) copie de leur soumission ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF dans une enveloppe intérieure et une enveloppe extérieure fermées. Ces enveloppes :
 - a) seront adressées à l'Autorité contractante/structure habilitée à l'adresse indiquée dans l'Avis de Demande de cotation ou la Lettre de Demande de cotation ;
 - b) porteront le nom du projet, le titre et le numéro de la Demande de cotation, tels qu'indiqués dans l'Avis de Demande de cotation ou la Lettre de Demande de cotation ; et,
 - c) l'enveloppe intérieure comportera en outre le nom et l'adresse du candidat.

Date et heure limites de dépôt des offres

6. Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée dans l'Avis de Demande de cotation ou la Lettre de Demande de cotation, au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans ledit avis.

Recevabilité et ouverture des plis

7. Conformément aux dispositions des articles 69 et 70 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin, la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée assistée d'une personne au moins, se prononcent sur la recevabilité des plis et procèdent à leur ouverture à la date, à l'heure et à l'adresse indiquée à l'Avis de demande de cotation ou la Lettre de demande de cotation.
8. Les offres seront ouvertes par la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée assistée d'une personne au moins, lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

Evaluation et comparaison des offres.

9. L'Autorité contractante ou la structure habilitée procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- a) examen préliminaire des offres
 - ✓ examen de la recevabilité des offres ;
 - ✓ examen de la conformité technique des offres ;
- b) évaluation financière
 - ✓ vérification des opérations arithmétiques ;
 - ✓ comparaison des prix ;
 - ✓ classement des offres par ordre de prix croissant.

Offre anormalement basse

L'autorité contractante ou la structure habilitée écartera toute offre anormalement basse.

Une offre anormalement basse est une offre qui, en tenant compte de sa portée, du mode de fabrication des produits, de la solution technique et du calendrier de réalisation, apparaît si basse qu'elle soulève des préoccupations chez l'autorité contractante quant à la capacité du soumissionnaire à réaliser le marché pour le prix proposé.

Une offre est présumée anormalement basse si elle est inférieure à M.

M étant obtenu en appliquant la méthode suivante :

$$M = 0,80 \times (0,6 \times F_m + 0,4 \times F_c)$$

avec F_m = moyenne arithmétique des offres financières hors TVA

$$F_m = (P_1 + P_2 + P_3 + \dots + P_n) / N \text{ et}$$

F_c = l'estimation prévisionnelle hors TVA pour le lot considéré

$P_1, P_2, P_3, \dots, P_n$ = prix hors TVA corrigé d'erreur et rabais de l'offre 1, 2, 3, ..., n

N = nombre d'offres corrigées d'erreur et de rabais

Si le montant de l'offre est inférieur à M, l'Autorité contractante ou la structure habilitée devra demander par écrit les précisions qu'elle juge opportunes et vérifier les justifications fournies. Cette demande écrite de justification porte sur les éléments ci-après :

- les aspects économiques du processus de construction, de fabrication des fournitures ou de la prestation de services ;

- les solutions techniques retenues et/ou les conditions exceptionnellement favorables dont dispose le soumissionnaire pour l'exécution des travaux ou pour la fourniture des produits ou pour la prestation de services ;
- l'originalité des travaux, fournitures ou services proposés par le soumissionnaire ;
- le respect des conditions relatives à la protection de l'environnement et aux conditions sociales et de travail en vigueur au lieu de prestation des services ;
- l'obtention éventuelle d'une aide d'État par le soumissionnaire ;
- l'analyse détaillée du prix en relation avec l'objet du marché, sa portée, le calendrier de réalisation, l'allocation des risques et responsabilités, et toute autre exigence contenue dans le dossier d'appel d'offres.

Après avoir vérifié les informations et le détail du prix fournis par le soumissionnaire, dans le cas où l'Autorité contractante ou la structure habilitée établit que le soumissionnaire n'a pas démontré sa capacité à réaliser le marché pour le prix proposé, elle écartera l'offre.

A l'issue de l'évaluation financière, les soumissionnaires restés en lice seront classés par ordre croissant du montant corrigé des offres.

Toute offre anormalement basse sera rejetée.

- c) examen de la qualification
 - ✓ examen de la capacité technique et de l'expérience ;
 - ✓ examen de la capacité financière.

Cas de rejet d'offres

10. Les offres seront rejetées pour les motifs suivants :

- a) un minimum de trois (03) offres n'est pas reçu ;
- b) une offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres ;
- c) une lettre de soumission non signée ;
- d) le candidat remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres ;
- e) il existe une preuve de violation du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin ;
- f) aucune des offres ne satisfait les conditions et prescriptions requises, ou le montant proposé est excessif par rapport à l'enveloppe financière disponible.

Attribution du marché

11. La Personne Responsable des Marchés Publics ou le premier responsable de la structure habilitée attribuera le marché au candidat dont l'offre est conforme aux dispositions du dossier de la Demande de cotation et évaluée économiquement la plus avantageuse, sous réserve qu'il satisfait aux conditions du paragraphe 2 d) ci-dessus.

Information des soumissionnaires

12. Dès qu'elle a validé la proposition d'attribution, la PRMP ou le premier responsable de la structure habilitée notifie le résultat à tous les soumissionnaires et publie le résultat de l'attribution dans les deux (02) jours ouvrables par *[insérer affichage ou tout autre canal utilisé lors de la publication de l'avis]*.

12.1. La Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée doit accorder un délai de cinq (05) jours ouvrables à l'attributaire provisoire pour produire les pièces administratives qu'il n'aurait pas fournies dans son offre ou qui n'étaient pas valides à la date de dépôt des offres.

Au cas où l'attributaire provisoire ne satisferait pas à cette obligation, la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée attribuera le marché au soumissionnaire classé 2^{ème} à qui la même obligation sera demandée.

12.2. Aux termes de la procédure de sélection, le contrat élaboré en cinq (05) exemplaires est signé par la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée et l'attributaire.

La Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée, selon le cas, observe un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication et/ou notification de l'attribution provisoire avant de procéder à la signature du contrat et de le soumettre à l'approbation de l'autorité compétente le cas échéant.

12.3. Les contrats découlant de demandes de cotation ne requièrent pas d'approbation formelle mais sont signés par la Personne responsable des marchés publics ou le premier responsable de la structure habilitée en ce qui concerne les entités déconcentrées ne disposant pas formellement de Personne responsable des marchés publics.

Recours

13. Les candidats et soumissionnaires peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique ou devant le premier responsable de la structure habilitée dans le cadre des procédures de passation des marchés à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de la procédure de passation du marché et exposant les motifs de son recours par lettre

recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Une copie de ce recours est adressée à l'Autorité de régulation des marchés publics.

Ce recours peut porter sur la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché, les conditions de publication des avis, les règles relatives à la participation des candidats et aux capacités et garanties exigées, le mode de passation et la procédure de sélection retenus, la conformité des documents de Demande de cotation à la réglementation, les spécifications techniques retenues, les critères d'évaluation et la décision d'arrêt de la procédure.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Le recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables de la publication et/ou notification de la décision d'attribution du marché ou avant les deux (02) jours ouvrables précédant la date prévue pour le dépôt des propositions. Il a pour effet de suspendre la procédure d'attribution jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique ou du premier responsable de la structure habilitée.

Ce recours peut être exercé à deux (02) niveaux : avant le dépôt des offres et après la notification de l'attribution du marché.

14. La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique ou du premier responsable de la structure habilitée doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.
15. En l'absence de toute décision rendue par l'Autorité contractante ou la structure habilitée dans un délai de deux (02) jours ouvrables à compter de sa saisine, le candidat ou le soumissionnaire peut saisir l'Autorité de régulation des marchés publics.
16. Une copie de ce recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics ou au premier responsable de la structure habilitée pour ampliation.

Nonobstant les dispositions susmentionnées, en cas de litiges entre les parties contractantes survenant au cours, soit de l'exécution, soit après l'achèvement des prestations prévues au contrat, ou portant sur l'interprétation et l'application des dispositions matérielles de la présente demande de cotation, elles ont la faculté de soumettre leurs différends ou litiges soit au règlement à l'amiable, à l'arbitrage ou aux juridictions compétentes. Dans le cadre du règlement à l'amiable, les parties peuvent soumettre leur litige ou différend à la conciliation de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Le recours à l'arbitrage doit être exercé en conformité avec l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit de l'arbitrage.

Signature du marché

17. Les contrats découlant de demandes de cotation sont signés par la Personne responsable des marchés publics ou le responsable de la structure habilitée en ce qui concerne les entités déconcentrées ne disposant pas formellement de Personne responsable des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix.
18. Dans les trois (03) jours calendaires de son approbation par l'autorité compétente, le marché est notifié par l'Autorité contractante ou structure habilitée au titulaire du marché avant expiration du délai de validité des offres. La notification d'attribution définitive consiste en une remise au titulaire contre récépissé ou en un envoi par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout moyen permettant de donner date certaine à cet envoi, du marché signé, approuvé, authentifié et enregistré.
19. La date de notification est celle du récépissé ou de l'avis de réception.

VI- FORMULAIRES DE SOUMISSION

A.Modèle de lettre de soumission

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre]

Date : _____

Demande Cotation n° : _____

A : [nom et adresse de l'Autorité contractante ou structure habilitée]

Monsieur et/ou Madame,

Nous, les soussignés, attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier de Demande de Cotation, y compris l'additif/ les additifs Numéro : *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs le cas échéant]* ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à *exécuter* conformément au Dossier de Demande de Cotation et aux spécifications techniques et plans, les travaux ci-après : *[insérer une brève description des travaux]* dans le délai d'exécution de *[insérer le délai conformément au dossier de Demande de Cotation]* ;
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de :

[insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres] FCFA hors TVA, soit
[insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres] F CFA Toutes Taxes
Comprises.

La valeur de la TVA est alors de *[insérer la valeur de la TVA en lettres et en chiffres]* F CFA

d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Rabais : Les rabais ci-après seront accordés. *[Détailler tous les rabais offerts et les postes du détail quantitatif et estimatif auxquels ils s'appliquent]* ;

Modalités d'application des rabais : Les rabais seront accordés comme suit :
[Spécifier précisément les modalités] ;

[Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, et le (ou les) article(s) du (ou des) bordereau(x) des prix au(x)quel(s) ils s'appliquent]

[Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]

e) Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à réaliser les travaux selon les dispositions précisées dans le Bordereau descriptif quantitatif.

f) Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre en lettres et en chiffres]* de jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans l'avis demande de cotation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Fait à Le _____ jour de _____ 20_____.

[insérer le lieu et la date de signature]

B. Description technique des travaux

L'Autorité contractante ou la structure habilitée doit décrire ici les travaux, de même que les étendues des travaux, les prescriptions techniques applicables et les délais de réalisation.

C. Bordereau des prix unitaires (fourni à titre d'exemple partiel)

N° Poste	Désignation des tâches et prix unitaires en toutes lettres	Prix unitaires HTVA (F CFA)	
		En lettres	En chiffre
	Poste 100 - Installation de chantier		
100	Installation de chantier Ce prix rémunère au forfait les frais d'installation de chantier ainsi que l'amenée et le repli du matériel. Il comprend : - les frais d'acquisition ou d'occupation temporaire du terrain nécessaire, indemnités de toute nature ; - la préparation des surfaces, la construction, les aménagements des baraques de chantier, des ateliers, des entrepôts, des logements, bureaux et laboratoires de l'entrepreneur et du Maître d'œuvre ; - les bureaux de l'administration selon le plan fourni par le Maître d'œuvre ; - l'alimentation en eau potable et en énergie électrique du chantier et l'évacuation des eaux usées après dégraissage et épuration par fosse septique ; - les moyens de liaison téléphonique ;		

	- les frais d'entretien, de nettoyage et d'exploitation des locaux, ateliers et entrepôts, y compris gardiennage ; - l'amenée et le repli du matériel et engins nécessaires à l'exécution du chantier, y compris notamment centrale de concassage, centrale à béton, bascule de chantier, engins de terrassement, d'assainissement, de chaussée et de transport ; - l'aménagement et l'entretien des voies d'accès au chantier ; - le contrôle et la vérification des plans et l'établissement des plans d'exécution ; - l'enlèvement en fin de chantier de tous les matériels, les matériaux en excédent et la remise en état des lieux ; - les sujétions de maintien de la circulation durant les travaux ; - l'établissement des plans de recollement conformes à l'exécution. Le paiement sera effectué de la manière suivante : * Au prorata de l'avancement et dans les limites : - quatre-vingt-cinq (85) pour cent après l'installation du chantier et la présentation de l'ensemble des plans d'exécution ; - quinze (15) pour cent après le démontage, le repli du chantier, la remise en état des lieux et la remise par l'entrepreneur du dossier des plans conformes à l'exécution (plans de recollement). LE FORFAIT :		
--	--	---------------------------	--

N° Prix	Désignation des tâches et prix unitaires en toutes lettres	Prix unitaires HTVA (FCFA)	
		En lettre	En chiffre
	Poste 200 - Dégagement des emprises et terrassements		
201	Débroussaillage et décapage de la terre végétale Ce prix rémunère le nettoyage de terrain par débroussaillage et décapage de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de <i>[chiffres]</i> cm exécuté à l'intérieur de l'assiette de la route conformément aux prescriptions du cahier des clauses techniques. Ce prix comprend : - le défrichement, l'arrachage des herbes, broussailles et haies ; - l'abattage d'arbustes et d'arbres dont la circonférence mesurée à <i>[chiffre]</i> m du sol est inférieure à un (1) m - le débitage des arbustes ; - le dessouchage, l'enlèvement des racines de ces arbustes et arbres ; - le ramassage, l'enlèvement, le transport, l'évacuation des arbres, arbustes et souche et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; - le remblaiement de la terre végétale, son chargement, son transport quelle que soient la distance, son déchargement et sa mise en dépôt provisoire ou définitif dans un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; - toutes sujétions afférentes à un décapage du terrain.		

	LE METRE CARRE :		
202	Abattage de haies Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml) mesuré contradictoirement : - l'abattage de haies de hauteur totale supérieure à <i>[chiffre]</i> m (en moyenne sur la longueur totale de la haie) - l'enlèvement des murets situés à leur base, la mise en dépôt en dehors de l'emprise des travaux et toutes sujétions. LE METRE LINEAIRE :		

D. Décomposition du prix global et forfaitaire

Les candidats doivent obligatoirement soumissionner en utilisant le cadre de décomposition du prix forfaitaire ci-après.

N° d'ordre	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix Unitaires HTVA	Prix Total HTVA	Délai de livraison [Le cas échéant]	
TOTAL HTVA							
TVA							
TOTAL GENERAL (TTC)							

Fait le _____ 20 _____

Signature _____ en qualité de _____

Dûment autorisé à signer le candidat pour et au nom de *[nom du candidat]*

E. Formulaires de qualification

1) Formulaire de renseignements sur le candidat

[Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*
DC n° : *[insérer le numéro de la demande de cotation]*

1. Nom du candidat : <i>[insérer le nom du candidat]</i>	
2.a Pays où le candidat est légalement enregistré : <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>	2.b (Numéro d'enregistrement) : <i>[insérer le numéro]</i>
3. Année d'enregistrement du candidat : <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>	
4. Adresse officielle du candidat dans le pays d'enregistrement : <i>[insérer l'adresse légale du candidat dans le pays d'enregistrement]</i>	
5. Renseignements sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du candidat]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du candidat]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat]</i> Adresse électronique : <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du candidat]</i>	

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du candidat]*

En date du _____ jour de *[insérer la date de signature]*

2) Formulaire de l'expérience générale de travaux

Nom du candidat : _____

Date : _____

N° ADC : _____

Mois/ année de départ*	Mois/ année final(e)	Identification du marché	Rôle du candidat
_____	_____	Nom du marché : Brève description des Travaux réalisés par le candidat : Nom de l'Autorité contractante : Adresse :	_____
_____	_____	Nom du marché : Brève description des Travaux réalisés par le candidat : Nom de l'Autorité contractante : Adresse :	_____

*Inscrire l'année civile en commençant par la plus ancienne.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ jour de *[insérer la date de signature]*

3) Formulaire de renseignements sur le personnel

Personnel proposé

Le candidat doit fournir les noms de personnel ayant les qualifications requises exigées. Les renseignements concernant leurs expériences devront être indiqués dans le Formulaire ci-dessous.

N°	Nom du cadre	Fonction occupée	Années d'expérience totales	Qualification/Formation ou spécialité reconnue

Date :

Signature et fonction :

Programme de mobilisation et de construction

Liste du personnel affecté aux travaux

Liste du matériel affecté aux travaux

Organisation des travaux sur site

Méthode d'exécution ou de réalisation

Calendrier de mobilisation

Calendrier de construction

Autres

4) Plans

[insérer la liste des plans, ainsi que la totalité de ces plans]

Notes relatives à la préparation des spécifications techniques et plans

[Ces notes relatives à la préparation des spécifications techniques et plans sont fournies uniquement à titre d'information pour l'Autorité contractante ou la structure habilitée ou la personne qui préparera le dossier de demande de cotation, et ne doivent pas figurer dans les documents définitifs.]

Principes à suivre

Pour que les soumissionnaires puissent répondre d'une façon réaliste et compétitive aux conditions posées par l'Autorité contractante ou la structure habilitée, et sans avoir à assortir leurs soumissions de réserves ou de conditions particulières, il faut un ensemble de spécifications techniques et de plans à la fois clairs et précis. C'est à cette condition seulement que les objectifs d'économie, d'efficacité et d'équité dans la passation du marché pourront être atteints, que la conformité des soumissions sera assurée et que le travail ultérieur d'évaluation des soumissions sera facilité. Les spécifications devront exiger que l'ensemble des fournitures et matériaux nécessaires à l'exécution des travaux soient neufs, non usagés et du modèle le plus récent ou courant et, à moins que le Marché n'en dispose autrement, qu'ils englobent toutes les dernières améliorations apportées à la conception ou aux matériaux. Des exemples de spécifications tirées de projets similaires sont utiles à cet égard.

En principe, la plupart des spécifications techniques sont choisies et définies par l'Autorité contractante ou le Maître d'œuvre en fonction des travaux prévus dans le Marché en question. Il n'y a donc pas de modèle type de spécifications techniques applicables dans tous les cas, quel que soit le secteur considéré, mais il existe des principes et pratiques bien établis, et ces documents en sont le reflet. C'est ainsi que l'Autorité contractante ou la structure habilitée doit veiller à ce que les spécifications ne soient pas limitatives. En spécifiant les critères auxquels devront répondre les travaux, ouvrages, matériaux et services faisant l'objet du Marché, il convient d'utiliser, dans toute la mesure du possible, des critères reconnus au plan national ou international. Si l'on utilise d'autres critères particuliers, qu'il s'agisse de normes en vigueur au Bénin ou d'autres normes, les spécifications devront préciser que des types de fournitures, matériaux et travaux répondant à d'autres critères généralement admis et permettant d'assurer un niveau de qualité égal ou supérieur à celui visé par les critères mentionnés seront également acceptables.

Notes relatives à la préparation de spécifications techniques et plans (suite)

Les dispositions ci-après pourront être incluses dans les spécifications techniques.

Clause modèle : Équivalence des normes et codes

“Chaque fois qu'il est fait référence, dans le Marché, à des normes et codes particuliers auxquels doivent se conformer les fournitures et matériaux devant être fournis et les travaux devant être réalisés et contrôlés, les dispositions de la dernière édition ou révision en vigueur des normes et codes correspondants s'appliqueront, à moins que le Marché n'en dispose autrement. Si ces normes et codes sont d'ordre national ou ont trait à un pays ou une région donnée, d'autres normes généralement admises, permettant d'assurer un niveau de qualité égal ou supérieur à celui visé par les normes et codes spécifiés, pourront être acceptées sous réserve d'un examen préalable et d'une approbation écrite du Maître d'œuvre. Les différences entre les normes spécifiées et celles qui sont proposées devront faire l'objet d'une description écrite détaillée de la part de l'entrepreneur, et être soumises au Maître d'œuvre au moins dix (10) jours avant la date à laquelle l'Entrepreneur désire obtenir l'approbation de celui-ci. Si le Maître d'œuvre estime que les normes proposées n'assurent pas un niveau de qualité égal ou supérieur, l'entrepreneur devra respecter les normes spécifiées dans les documents.”

Présentation des spécifications techniques

L'Autorité contractante ou la structure habilitée a tout intérêt à établir un modèle standard de **spécifications techniques générales**² pour des travaux à caractère répétitif entrepris dans des secteurs manifestement publics (construction d'écoles, de centre de santé, de voirie urbaine, d'assainissement, etc.) à l'échelon de l'ensemble du pays. Ces spécifications techniques générales devraient couvrir tous les types de travaux, de matériaux et de matériels auxquels il est fait appel en général, mais pas nécessairement dans le cas d'un marché donné de travaux. Elles constitueront normalement une première sous-section dans la section Spécifications techniques du dossier de demande de cotation. Une deuxième sous-section, intitulée **spécifications techniques particulières**² contiendra les ajouts et modifications aux dispositions de la première sous-section pour adapter les spécifications techniques générales aux travaux et ouvrages considérés.

La section, spécifications techniques particulières, comprendra en particulier les informations détaillées concernant les facteurs suivants :

1. description et consistance des travaux et des ouvrages;
2. organisation du chantier et travaux préparatoires;
3. provenance, qualité et préparation des matériaux;

4. mode de préparation des travaux ;
5. exécution des travaux.

Plans et dossiers

Le dossier de demande de cotation inclura normalement une série de plans et dossiers comprenant, entre autres, un plan de situation indiquant l'emplacement du site en relation avec la géographie locale. Une indication des principales routes, aéroports, chemins de fer et réseaux électriques est également utile. Les plans de construction, même s'ils ne sont pas détaillés, doivent fournir suffisamment d'information pour permettre aux soumissionnaires de comprendre le type et la complexité des travaux envisagés, et de pouvoir chiffrer les prix demandés au bordereau des prix et détail quantitatif et estimatif.

Les plans et dossiers seront rassemblés dans une section spécifique du dossier de demande de cotation et sous forme d'un volume séparé, d'un format pouvant être différent des autres documents du dossier. Ce format sera dicté par l'échelle des cartes et plans, qui ne doivent pas être réduits au point de rendre les détails illisibles.

Opérations de vérification et de réception

Les modalités de vérification et de réception des travaux doivent être fonction :

1. de la nature des travaux ;
2. des différentes étapes d'exécution des travaux ;
3. du planning d'exécution prévu au dossier.

F. Modèles de garanties de soumission

F.1- Modèle de garantie de soumission (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier)

[L'organisme financier ou le garant remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[insérer le nom de la banque ou autre organisme financier, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [insérer date]

Garantie de soumission numéro : *[insérer numéro de garantie]*

Nous avons été informés que *[insérer nom du candidat]* (ci-après dénommé « le candidat ») a répondu à votre demande de cotation numéro *[insérer numéro de l'avis de demande de cotation]* pour la réalisation des travaux de *[insérer description des services]* et vous a soumis son offre en date du *[insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier de demande de cotation, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du candidat, nous *[insérer nom de la banque ou du garant]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer le montant en chiffres et en lettres]*.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre à savoir :

- a) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre; ou
- b) s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante ou la structure habilitée pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante ou la structure habilitée avant l'expiration de cette période:

- 1. s'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul; ou

- 2. s'il ne signe pas le marché ; ou

- 3. s'il signe le marché et refuse de l'exécuter ; ou

- 4. s'il ne fournit pas la garantie de bonne exécution du marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les règlements particuliers de la demande de cotation ; ou

- c) s'il a fait l'objet d'une sanction de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) ou d'une juridiction compétente, ayant pour objet la confiscation des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

La présente garantie expire (a) si le marché est octroyé au candidat, lorsque nous recevrons une copie du marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du candidat ; ou (b) si le marché n'est pas octroyé au candidat, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au candidat du rejet de son offre, ou (ii) de la publication de l'avis d'attribution définitive du marché ; ou (c) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie²⁶ est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère en charge des Finances qui expire au

Nom : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du _____ jour de _____, _____. *[insérer date]*

²⁶La présente garantie de soumission doit être établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés (chapitre 2) du 15 décembre 2010 (JO OHADA n° 03 du 15 décembre 2010)

F.2. Modèle de garantie de soumission (Cautionnement émis par une compagnie de garantie ou d'assurance)

[La compagnie de garantie remplit cette garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[insérer le nom de la compagnie de garantie ou d'assurance, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [insérer date]

Garantie de soumission numéro : *[insérer numéro de garantie]*

Attendu que *[insérer le nom du candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a soumis son offre le *[insérer date]* en réponse à l'ADC n° *[insérer n° de l'avis de demande de cotation]* pour les travaux de *[insérer description des travaux]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

Faisons savoir que nous *[insérer le nom de la société de garantie émettrice]* dont le siège se trouve à *[insérer l'adresse de la société de garantie]* (ci-après dénommé « le Garant »), sommes engagés vis-à-vis de *[insérer nom de l'Autorité contractante ou la structure habilitée]* (ci-après dénommé « l'Autorité contractante ou la structure habilitée ») pour la somme de *[insérer le montant en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]*, *[insérer le montant en lettres]* que, par les présentes, le Garant s'engage et engage ses successeurs ou assignataires, à régler intégralement à ladite Autorité contractante ou structure habilitée. Certifié par le cachet dudit Garant ce ____ jour le _____ *[insérer date]*

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre à savoir :

- a) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou

b) s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante ou la structure habilitée pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante ou structure habilitée avant l'expiration de cette période :

1. s'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul ; ou
2. s'il ne signe pas le marché ; ou
3. s'il signe le marché et refuse de l'exécuter ; ou
4. s'il ne fournit pas la garantie de bonne exécution du marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les règlements particuliers de la demande de cotation ; ou

c) s'il a fait l'objet d'une sanction de l'Autorité de régulation des marchés publics ou d'une juridiction compétente, ayant pour objet la confiscation des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

La présente garantie expire (a) si le marché est octroyé au soumissionnaire, lorsque nous recevons une copie du marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les règlements particuliers de la demande de cotation ; ou (b) si le marché n'est pas octroyé au candidat, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevons copie de votre notification au candidat du rejet de son offre ou (ii) de la publication de l'avis d'attribution définitive du marché ; ou (c) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie²⁷ est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du
Ministère en charge des Finances qui expire au

²⁷La présente garantie de soumission doit être établie en conformité avec l'Acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés du 15 décembre 2010 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011)

Nom : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du _____ jour de _____, _____. *[insérer date]*

G. Modèle de lettre de déclaration de garantie

Modèle de Déclaration de garantie d'offre (à utiliser par les MPME béninoises)²⁸

[Le soumissionnaire remplit ce formulaire de garantie d'offre conformément aux indications entre crochets]

Date *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DAO n°.: *[insérer le numéro de la demande de cotation]*

A l'attention de *[insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

Nous, soussignés, déclarons que :

1. Nous reconnaissons que les offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie d'offre.
2. Nous acceptons que nous ferons l'objet d'une suspension du droit de participer à la commande publique pour une **période qui ne saurait être inférieure à un (01) an**, si nous n'exécutons pas une des obligations auxquelles nous sommes tenus en vertu de l'offre, à savoir :
 - a) Si nous retirons l'offre pendant la période de validité spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
 - b) s'étant vu notifier l'acceptation de l'offre par l'Autorité contractante ou la structure habilitée pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante ou la structure habilitée avant l'expiration de cette période :
 - si nous n'acceptons pas les modifications de notre offre suite à la correction des erreurs de calcul; ou
 - si nous ne signons pas le marché ; ou
 - si nous signons le marché et ne l'exécutons pas ; ou

²⁸ Micro, petites et moyennes entreprises au sens de la loi n° 2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin

- si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les règlements particuliers de la demande de cotation ; ou
- c) si nous sommes sous le coup d'une sanction de l'Autorité de régulation des marchés publics ou d'une juridiction compétente dans le cadre de la passation du marché, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

3. La présente lettre de déclaration de garantie expirera si le marché ne nous est pas attribué, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification du nom du soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours suivant l'expiration du délai de validité de notre offre.

4. Il est entendu que si nous sommes un groupement d'entreprises, la déclaration de garantie d'offre doit être au nom du groupement qui soumet l'offre. Si le groupement n'a pas été formellement constitué lors du dépôt d'offre, la déclaration de garantie de l'offre doit être au nom de tous les futurs membres du groupement nommés dans la lettre de déclaration.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la déclaration de garantie d'offre]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

En date du _____ jour de _____, _____. *[insérer date]*

E- MODELE DE DECLARATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE RELATIVE AU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Nous [*insérer l'identification complète de l'Autorité Contractante*], ci-après désigné(e)
« *Autorité Contractante* », représentée par [*insérer Nom, prénoms et qualité du
représentant*].....

.....

4. avons l'obligation de mettre en œuvre les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet.
5. nous engageons, en notre nom propre ainsi qu'au nom de nos préposés, représentants ou autres mandataires, à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre du présent marché.
6. nous engageons et engageons nos préposés et autres représentants à déclarer dans les *huit (08) jours* à l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), toute tentative de corruption en liaison avec le marché.
7. nous obligeons, en cas de manquement à ces engagements, à exclure nos préposés et autres représentants convaincus de pratiques de corruption, des procédures de passation des marchés publics à quelque titre que ce soit, sans préjudice des sanctions administratives et judiciaires en vigueur. Cette interdiction peut être temporaire ou définitive en fonction de la gravité du manquement.

La présente déclaration fait partie intégrante du marché de [*insérer objet du marché*].

Fait à [*insérer lieu*], le [*insérer date : jour_mois_année*]

Pour l'Autorité contractante,

[*insérer Nom et prénoms*]. en qualité de [*insérer titre/fonction*].

F. MODELE DE L'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE RELATIVE AU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Nous soussigné [*insérer le nom du soumissionnaire*], ci-après dénommé « *le soumissionnaire* » :

1. attestons avoir pris connaissance des dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin et prenons solennellement l'engagement de les respecter sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet.
2. déclarons sur l'honneur n'avoir pratiqué dans le cadre du présent marché, aucune collusion avec d'autres soumissionnaires en vue de présenter des offres dont les montants seraient anormalement élevés.
3. nous engageons, en notre nom propre, au nom de notre société et de nos préposés, [*insérer , en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre de ce marché.
4. nous engageons personnellement et engageons notre société ainsi que nos préposés, [*insérer , en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à communiquer par écrit à l'Autorité contractante, à la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP) et à l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et ce, en toute bonne foi :
 - tout incident remettant en cause, de quelque manière que ce soit, l'exécution du présent marché ;
 - l'existence d'un éventuel conflit d'intérêt.
5. nous engageons personnellement et engageons notre société ainsi que nos préposés, [*insérer , en cas de sous-traitance : « ainsi qu'au nom de nos sous-traitants »*], à nous abstenir de proposer ou de donner, directement ou indirectement, des avantages en nature et ou en espèces, antérieurement ou postérieurement à la soumission de notre candidature.

6. reconnaissons qu'en cas de manquement aux engagements ci-dessus, nous nous exposons aux sanctions prévues à l'article 123 de la n° 2020-26 du 23 décembre 2020 portant code des marchés publics ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions de disqualification ou d'exclusion de toute activité en matière de marchés publics que pourrait prononcer l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP).

Le présent engagement fait partie intégrante du marché.

Nom : *[Nom complet du 1^{er} responsable de l'entité]* agissant au nom et pour le compte de *[insérer identification de l'entreprise soumissionnaire]* en qualité de *[insérer la qualité du signataire]*.

Signé *[Signature et cachet de la personne dont le nom et la qualité figurent ci-dessus]*.

Fait à *[insérer lieu]* le *[insérer date : jour_mois_année]*

Formulaire FIN 2.4 a

ATTESTATION DE CAPACITE FINANCIERE

V/Référence

N/Référence

Nous soussigné, Banque/, Société Anonyme au capital de (monnaie), dont le siège social se trouve à....., représentée par M....., Directeur en vertu des pouvoirs dont il est investi.

Certifions par la présente que l'Entreprise [*insérer le nom de l'entreprise*] est titulaire du compte No. _____ dans nos livres.

L'entreprise [*insérer le nom de l'entreprise*] dispose à notre connaissance des avoirs (ou pourrait disposer d'une ligne de crédit) nets de tout engagement [*préciser le montant*] nécessaires à la réalisation du marché pour lequel elle présente une offre.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

le (date en toutes lettres)

Signature

Cachet

Formulaire FIN 2.4 b

ATTESTATION DE CAPACITE FINANCIERE PAR TOUT ORGANISME FINANCIER

V/Référence

N/Référence

Nous soussignés, Organisme financier/....., Société Anonyme au capital de (monnaie)....., dont le siège social se trouve à....., représentée par M, Directeur en vertu des pouvoirs dont il est investi.

Certifions par la présente que l'Entreprise [*insérer le nom de l'entreprise*] _est titulaire du compte N°..... dans nos livres.

L'entreprise [*insérer le nom de l'entreprise*] dispose à notre connaissance des avoirs (ou pourrait disposer d'une ligne de crédit) nets de tout engagement [*préciser le montant*] nécessaires à la réalisation du marché pour lequel elle présente une offre.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le (date en toutes lettres)

Signature

Cachet

VII- MODELE DE MARCHE

**[Insérer la page de garde générée par le SIGMaP.
Cette insertion intervient après la gestion du processus
d'immatriculation sur la plate-forme]**

A– Modèle de couverture du marché

MARCHE N° _____ DU _____
[Numéro d'identification unique de marché] *[Date]*

Objet : *[insérer l'intitulé du marché].*

Attributaire : *[insérer la raison sociale du bénéficiaire]*
[insérer l'adresse complète du bénéficiaire]
[insérer la localité du bénéficiaire et le pays]
Tél. : *[insérer son numéro de téléphone]*
E-mail : *[insérer son adresse électronique : optionnel]*

Montant du Marché : *[insérer le montant et la monnaie de l'offre]*

Financement : Ressources *[insérer le type de budget]* **20....**

Imputation Budgétaire : *[insérer le code budget]*

Référence PPM : *[insérer référence et nature du marché au PPM]* **20...**

Signé par l'Attributaire le : *[insérer date d'attribution]*

Approuvé le : *[insérer date d'approbation]*

Notifié le : *[insérer date de notification]*

B - Formulaire de Marché

Aux termes de la Demande de Cotation No _____ intervenue le _____ jour de _____ 20____ entre *[nom de l'Autorité contractante ou la structure habilitée]* (ci-après désignée comme « l'Autorité contractante ou la structure habilitée ») d'une part et *[nom et adresse complète du Candidat]* (ci-après désigné comme le « Titulaire » d'autre part :

ATTENDU que l'Autorité contractante ou la structure habilitée désire que *[certains travaux – soient assurés par le Titulaire, c'est-à-dire, [brève description des travaux,]]]* et a accepté une offre du Titulaire pour *[l'exécution de ces travaux]* pour un montant égal à *[prix des travaux, en toutes lettres et en chiffres, toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le « Prix du marché »).

Puis il a été arrêté et convenu ce qui suit :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché :
 - a. le présent Marché ;
 - b. l'Acte d'engagement ;
 - c. la notification d'attribution définitive du Marché adressée au Titulaire par l'Autorité contractante ;
 - d. la soumission du Titulaire,
 - e. la décomposition du prix global et forfaitaire, et
 - f. la description technique des travaux,.
 - g. le relevé d'identité bancaire (RIB) ;
 - h. l'engagement du soumissionnaire à respecter le Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin ;
 - i. la déclaration de l'Autorité contractante relative au Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin.
- b) *[Ajouter ici tout(s) document(s) supplémentaire (s) éventuel(s)]*
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante ou la structure habilitée au profit du Titulaire, comme indiqué ci-après, le Titulaire convient *[de réaliser les travaux et d'exécuter les prestations et de reprendre*

- toutes les malfaçons y afférentes]* en conformité absolue avec les dispositions du présent Marché.
3. Les règlements au profit de l'entrepreneur au titre du présent marché se feront en FCFA [*Ou autre monnaie librement convertible à préciser*] par crédit du compte N° [*à préciser*] ouvert au nom de l'entreprise [*à préciser*] à la Banque [*à préciser*] à [*Pays à préciser*]
 4. L'Autorité contractante ou la structure habilitée convient de son côté de payer au Titulaire, au titre des [Travaux et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le prix du marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : [*Inscrire les modalités de paiement retenues*].
 5. Le présent marché est soumis au régime fiscal de droit commun en vigueur en République du Bénin. Le titulaire est assujetti au paiement d'une redevance de régulation de montant hors taxes du marché conformément aux textes [***au taux de 0,5% du montant hors taxes du marché***].
 6. En cas de retard dans la prestation des services, le titulaire sera passible après une mise en demeure préalable de huit (08) jours calendaires, d'une pénalité par jour de retard fixé à [*préciser entre 1/5000 IÈME et 1/2000 IÈME (ou toutes autres modalités de pénalités retenues par la réglementation des marchés publics)*] du montant du marché. Le cumul des pénalités de retard ne peut excéder [*Préciser le pourcentage qui ne saurait excéder 10% du montant du marché y compris les avenants*] du montant du marché augmenté ou diminué de l'avenant
 7. L'Autorité contractante ou la structure habilitée et le Titulaire feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec le Marché.
 8. Si l'Autorité contractante ou la structure habilitée et le Titulaire n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis d'abord à l'ARMP et en cas de non satisfaction à la juridiction compétente.

9. Le présent marché entre en vigueur dès sa notification au Titulaire ou à une date ultérieure [à préciser] mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

10. L'entrée en vigueur du marché marque le début des obligations juridiques d'exécution et, sauf dispositions contraires du marché, le début des délais de réalisation.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnées ci-dessous.

Lu et approuvée par :

Le titulaire²⁹ : (Nom et prénom)
structure habilitée : (Nom et prénom)
Ville, le _____

La PRMP/Premier responsable de la
Ville, le _____

Visa du Directeur national du contrôle financier (DNCF) ou de son délégué ou la personne qui en tient lieu³⁰

(Nom et prénom)

Ville, le _____

L'Autorité approbatrice compétente³¹ : (Nom et Prénom)
Ville, le _____

²⁹ En cas de groupement, chaque membre ou entité juridique signe le marché dans l'hypothèse où les membres du groupement n'ont pas désigné un représentant dûment mandaté.

³⁰ Ce visa est matérialisé par son paraphe sur toutes les pages du contrat et sa signature suivie de son cachet ou hologramme sur la page de signature du marché.

³¹ L'approbation intervient après examen juridique et visa de l'organe de contrôle compétent.

VIII-ANNEXES

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU MARCHE

Annexe A. Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

Annexe A-1 : Pièces nécessaires à l'examen préliminaire des offres

Annexe A-1 -1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre

- 1 Lettre de soumission, datée signée et cachetée ;
- 2 Bordereau des prix unitaires, daté, signé et cacheté ;
- 3 Détail quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté
- 4 Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie (si requis)
- 5 Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;
- 6 Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique
- 7 Accord ou promesse d'accord du groupement si requis
- 8 Agrément d'exercice de l'activité si requis et
- 9 Autres pièces [à renseigner par la PRMP]
- 10 NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.**

Annexe A-1 -2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique

- 1 Programme de mobilisation et de construction signé
- 2 Calendrier de mobilisation signé
- 3 Calendrier de construction signé
- 4 Organisation des travaux sur site signée

- 5 Méthode d'exécution ou de réalisation signée
- 6 Liste du personnel affecté aux travaux signée
- 7 Liste du matériel affecté aux travaux signé
- 8 Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP)
- 9 Autres pièces [à renseigner par la PRMP]

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception de l'attestation de visite de site, entraîne le rejet de l'offre.

Annexe A-2 : Pièces nécessaires pour l'évaluation financière

- 1 Bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté
- 2 Détail quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté
- 3 Cadre de sous détail des prix
- 4 Autres pièces [à renseigner par la PRMP]

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre

Annexe A-3 : Pièces nécessaires pour l'examen de la qualification (si requis)

Annexe A-3-1 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience

- 1 Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- 2 Liste des (*insérer le nombre*) prestations similaires³² déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres

³² On entend par prestations similaires des prestations identiques en nature, montant, taille physique, complexité, méthodes/technologies, etc. Le pourcentage du montant des expériences similaires à fixer peut-être de 0,5 à 1 fois.

d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, pour les (*insérer le nombre d'années*) dernières années ou la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence pour les [*insérer le nombre d'années d'expérience pour le personnel*] dernières années) ;

- 3 Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;
- 4 Preuves de disponibilité des moyens matériels ;
- 5 Attestation de catégorisation des entreprises délivrée par un organisme habilité si requise
- 6 Autres pièces [*à renseigner par la PRMP*]

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

A l'occasion de l'examen de la capacité technique des soumissionnaires, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres peut solliciter des soumissionnaires, la production de compléments d'informations ou de documents justificatifs jugés pertinents pour éclairer ses conclusions. Le défaut de production des informations ou de documents justificatifs complémentaires indispensables à l'appréciation de la capacité technique des soumissionnaires peut entraîner le rejet de l'offre concernée au terme d'un délai de réponse à accorder qui ne saurait excéder trois (03) jours ouvrables à compter de la date de la demande.

Annexe A-3-2 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière

- 1 Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture), la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

- 2 Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la Section II : Formulaire de soumission ;
- 3 Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- 4 Autres pièces [à renseigner par la PRMP]

NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.

A l'occasion de l'examen de la capacité financière des soumissionnaires, la Commission d'ouverture et d'évaluation des offres peut solliciter des soumissionnaires, la production de compléments d'informations ou de documents justificatifs jugés pertinents pour éclairer ses conclusions. Le défaut de production des informations ou de documents justificatifs complémentaires indispensables à l'appréciation de la capacité financière des soumissionnaires peut entraîner le rejet de l'offre concernée au terme d'un délai de réponse à accorder qui ne saurait excéder trois (03) jours ouvrables à compter de la date de la demande.

Annexe A-4 : Pièces nécessaires pour la signature du marché

(Ces pièces doivent être valides à la date de signature du marché par la PRMP)

- 1 Original ou photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays de l'attributaire ;
- 2 Attestation des impôts en original, en cours de validité à la date de signature du marché ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 3 Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;
- 4 Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original, en cours de validité à la date de signature du marché ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;

- 5 Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- 6 Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP ;
- 7 Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin confirmant que l'attributaire provisoire pourrait bénéficier de crédits bancaires, l'attributaire étranger à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section VII : Formulaires de marché ;
- 8 Autres pièces [*à renseigner par la PRMP*].

Annexe B. Modèles de garantie de bonne exécution

Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances)

Date : _____

Avis de demande de cotation n° : _____

_____ [insérer nom et adresse de l'institution bancaire ou organisme financier habilité]

Bénéficiaire : [insérer les noms et adresse de l'Autorité contractante ou la structure habilitée]

Date : _____

Garantie de bonne exécution numéro : [insérer N°] _____

Nous avons été informés que [insérer le nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro..... en date dupour l'exécution de _____ [description des travaux] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [nom de l'institution bancaire ou autre organisme financier] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [insérer la somme en chiffres] _____[insérer la somme en lettres]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Candidat ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le..... jour de..... 2...., et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du
Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

Note : Le texte en italique doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

En date du _____ jour de _____, _____. *[insérer date]*

Modèle de garantie de bonne exécution (Cautionnement)

Date : _____

Avis de demande de cotation n° : _____

_____ [nom et adresse du garant]

Bénéficiaire : _____ [nom et adresse de l'Autorité contractante ou la structure habilitée]

Date : _____

Garantie de bonne exécution numéro : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro _____ en date du _____ pour l'exécution de _____ [description des travaux] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [nom du garant] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [insérer la somme en chiffres] _____ [insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché.

La présente garantie expire à la date de réception provisoire de la prestation le _____ jour de _____ 2____, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire]

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n° du
Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

Note : Le texte en italique doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

En date du _____ jour de _____, _____. *[insérer date]*

Annexe C. Modèles de garantie de restitution de l'avance de démarrage

Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances)

[À la demande de l'Attributaire, l'organisme financier ou l'institution bancaire habileté remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : _____

Avis de demande de cotation n° : _____

[nom de la banque ou autre organisme financier et adresse de la banque d'émission]

Bénéficiaire : _____ *[nom et adresse de l'Autorité contractante ou la structure habilitée]*

Date : _____

Garantie de restitution d'avance numéro : _____

Nous avons été informés que _____ *[nom du Titulaire]* (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro _____ en date du _____ pour l'exécution _____ *[nom du marché et description des travaux]* (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Marché, une avance au montant de _____ *[insérer la somme en chiffres]* _____ *[insérer la somme en lettres]* est versée contre une garantie de restitution d'avance.

A la demande du Titulaire, nous _____ *[nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ *[insérer la somme en chiffres]* _____ *[insérer la somme en lettres]*. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que la livraison des fournitures.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro _____ à _____ [*nom et adresse de la banque*].

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de _____,² ou le _____ jour de _____ 2____.

Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : [*nom complet de la personne signataire*] Titre [*capacité juridique de la personne signataire*]

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du
Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

Signé [*signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus*]

Note : Le texte en italique doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

En date du _____ jour de _____, _____. [*insérer date*]

Annexe D. Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (cautionnement)

Date : _____

Avis de demande de cotation n° : _____

[*Nom et adresse de la caution*]

Bénéficiaire : [*nom et adresse de l'Autorité contractante ou la structure habilitée*]

Date : _____

Garantie de restitution d'avance numéro : _____

Nous avons été informés que _____ [*nom du Titulaire*] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché numéro _____ en date du _____ pour l'exécution _____ [*nom du marché et description des travaux*] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Marché, une avance au montant de _____ [*insérer la somme en chiffres*] _____ [*insérer la somme en lettres*] est versée contre une garantie de restitution d'avance.

A la demande du Titulaire, nous _____ [*nom du garant*] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [*insérer la somme en chiffres*] _____ [*insérer la somme en lettres*]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que la prestation des services.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie est conditionnée à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro _____ à _____ [*nom et adresse du garant*].

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de _____,² ou le _____ jour de _____ 2____. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Nom : [*nom complet de la personne signataire*] Titre [*capacité juridique de la personne signataire*]

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du
Ministère de l'Economie et des Finances qui expire au

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

Note : Le texte en italique doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

En date du _____ jour de _____, _____. *[insérer date]*

Modèle de lettre de confirmation de la capacité financière

V/Référence

N/Référence

Nous soussigné, Banque/Organisme financier _____,
Société Anonyme au capital de (monnaie), dont le siège social se trouve à
_____, représentée par M _____,
Directeur en vertu des pouvoirs dont il est investi.

Certifions par la présente que l'entreprise *[insérer le nom de l'entreprise]* _____
est titulaire du compte N° _____ *[insérer le compte]* dans nos livres.

Confirmons que l'entreprise *[insérer le nom de l'entreprise]* dispose des moyens
financiers (avoirs, ligne de crédit, etc.) nécessaires pour la réalisation du marché *[insérer
l'objet, la référence, la date de l'avis]* lancé par _____ *[insérer le nom de l'Autorité
contractante]* pour lequel elle est déclarée attributaire. Le montant net cumulé de tout
engagement est _____ *[Préciser le montant]*.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le *[insérer date en toutes lettres]*

Signature

Cachet